



SNUTER 93 – FSU **section de Montreuil**

24 rue de Paris 93100 Montreuil

☎ 01 42 87 43 00 ou 01 48 70 00 48 📠 01 49 88 06 17

✉ fsu@montreuil.fr

🌐 www.fsu-montreuil.fr

LA MUNICIPALITÉ DE MONTREUIL CASSE LA GRÈVE DE SES AGENTS D'ACCUEIL ET DE SÉCURITÉ !

Alors qu'ils sont en grève, pour une deuxième journée, ce mercredi 15 novembre 2017, pour obtenir satisfaction sur leurs revendications, nos collègues ont pu constater que la mairie avait fait appel à une société de service pour les remplacer.

Outre que cela est illégal et passible d'une amende de 3750 € : l'article L.1251-10 du Code du travail qui s'applique interdit à l'employeur de recourir à des intérimaires pour remplacer des salariés grévistes.

Il est particulièrement choquant de constater que la municipalité utilise les mêmes procédés qu'elle condamne lorsque ce sont des patrons du secteur privé qui les utilise.

Nous demandons donc à la municipalité de cesser immédiatement le remplacement des agents salariés en grève et d'ouvrir des négociations sur leurs revendications.